

ÉLOGE DE LA DÉCAPITATION DU SAINT BAPTISTE

Cet ouvrage est un discours sur les lectures de l'Évangile. Le Vénérable Théodore y médite sur le martyre de saint Jean, le glorifiant comme une « lumière » et un précurseur du Christ. Il explique pourquoi le jour de la décapitation de saint Jean-Baptiste est un jour de joie, et non de tristesse.



En outre, une célébration rayonnante et divine nous rassemble maintenant pour cette fête spirituelle, ô amis du Christ. Cette célébration est justement qualifiée de rayonnante par le nom même de Celui qu'on commémore, car il est et est appelé lampe de lumière. Certes, cette lumière n'est pas éclatante au sens où elle illumine nos yeux physiques de rayons matériels – car l'éclat de ces rayons n'est pas continu, mais, au contraire, souvent interrompu par une éclipse opposée – mais au sens où elle illumine toujours le cœur de ceux qui célèbrent par les rayons de la grâce divine, et dirige maintenant notre regard intérieur vers l'exploit du Juste, afin que nous puissions contempler cet exploit béni et en faire le fondement de notre joie. Car le sang d'autrui, répandu à terre par l'épée, ne saurait réjouir l'œil humain, ni la parole qui en parle, parvenue à l'oreille, rendre précieux le souvenir du défunt : comment l'effusion de ce qui accompagne la privation de la vie pourrait-elle attirer un homme qui, par nature, aime la vie ? Au contraire, elle suscite, de même que la tristesse du visage, un sentiment de pitié et des paroles de deuil face à la souffrance chez tout homme, à moins d'être un fou ou une créature bestiale, comme les animaux, prise de frénésie à cette vue. Ainsi, les coqs, lorsque leurs congénères sont tués, se réjouissent, chantent et bondissent, guidés par leur seul instinct animal et ignorant qu'ils subiront le même sort. Le sang du juste est agréable à la vue, agréable à l'oreille et vénérable aux lèvres. Car le verser, c'est acquérir une part à une vie éternelle et meilleure. Et non seulement une goutte de sang, mais tout ce qui appartient à un saint, comme un morceau de membre, un cheveu, ou tout ce qu'il a porté ou touché, est précieux et convoité par celui qui aime la piété. C'est pourquoi chacun s'efforce, comme s'il s'agissait d'un trésor, de conserver dans sa maison ou son église une partie ou la totalité d'un membre, voire le corps entier (d'un martyr ou d'un autre), pour le pouvoir sanctifiant et la protection salvatrice qu'il renferme ; chacun s'approche des reliques cachées avec révérence et embrasse ce don inviolable avec crainte.

Tel est pour nous le sang du juste Abel, bien que ce fût alors une cause inhabituelle de larmes pour ses parents : n'ayant jamais vu la souffrance d'un mourant, comment auraient-ils pu rester insensibles à la mort de leur fils, ne pas pleurer, ne pas exprimer leur compassion, lorsqu'ils le virent soudainement gisant à terre, souillé du sang d'un fratricide et, de ce fait, privé de la vie ? Tel est aussi le sang saint du prophète Amos, que le roi Amazias (prêtre de Béthel) fit périr par l'épée après l'avoir longuement roué de coups. Touché par les flèches de sa prophétie, il frappa le juste au temple avec un bâton et le fit mourir. Tel est le sang saint du prophète Michée, qui prophétisa hardiment les choses divines, et que Joram, fils d'Achab, fit pendre et tuer. Car le prophète le réprimandait pour les iniquités de ses pères, comme il est écrit. Tel est le sang sacré du prophète Isaïe, fendu en deux par Manassé, qui entraîna un Israël instable et inconstant, incapable de supporter les révélations du prophète, dans l'idolâtrie. Tel est le sang sacré d'Éléazar, vieillard, avec ses sept fils et leur mère, sage en Dieu : ce sang fut versé sous les tortures infligées par Antiochus, incapable de supporter le courage de ceux qui, invincibles dans la défense des commandements de Dieu, avaient été rendus parfaits dans la foi par le sceau de la mort. Tel est le sang sacré du prophète Zacharie, versé devant l'autel par la cruauté dépravée des Juifs, qui ne purent supporter les réprimandes des prophètes. Et dois-je en énumérer davantage ? Comment nommer le sang sacré des apôtres, des prophètes et des martyrs, que tant de bourreaux répandirent de mille manières, tel l'eau, à travers l'univers, et qui s'avéra être le remède à l'impiété ?

Tel est le sang sacré du Baptiste et Précurseur du Christ, dont il est question dans notre présent discours — le sang qui a coulé comme une myrrhe précieuse de son cou sacré, embaumant de son parfum l'univers, qui n'a pas été formé par la satisfaction.

Le plaisir du ventre, non la consommation de vin, ni celle de viande, ni rien de ce qui engraisse et ravit habituellement la chair, mais la grâce de l'abstinence du berceau à la mort. « Car Jean est venu », dit l'Écriture, « ne mangeant ni ne buvant » (Mt 11,18). Son sang a précédé la coupe immortelle du Seigneur. Car celui qui, par sa naissance miraculeuse d'une femme stérile, s'est révélé précurseur de la Lumière pour les hommes sur terre, était destiné, par sa mort, à être un messenger rayonnant pour ceux qui habitent sous terre. Son sang, plus encore que la mort d'Abel, crie vers le Seigneur des armées. Car l'accomplissement d'une action est l'écho d'une voix mystérieuse, non émise par les organes vocaux, mais perçue par la puissance de l'action. Son sang est plus noble que celui des patriarches, plus précieux que celui des prophètes, plus saint que celui des justes, plus excellent encore que celui des apôtres, plus glorieux que celui des martyrs, comme en témoignent les paroles du Verbe suprême. Son sang, versé pour la justice à la fin de l'Ancien Testament et devenu, pour ainsi dire, une fleur annonçant la venue du Christ, orne l'Église du Christ plus magnifiquement que n'importe quelle image de fleur.

Mais comment, pour qui et pourquoi ce sang a-t-il été versé ? C'est ce que nous révéleront les saints Évangiles. Car Hérode fit arrêter Jean, le fit enchaîner et le jeta en prison à cause d'Hérodiane, la femme de son frère Philippe. Jean lui avait dit : « Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme. » Et lorsqu'il voulut le faire mourir, il craignit le peuple, parce qu'il était prophète (Mt 14,3-5). Avant toute chose, il nous faut déterminer qui est cet Hérode, car la similitude de son nom rend son identité incertaine. Il était manifestement tétrarque, puisque son père, le meurtrier des enfants de Bethléem, était mort depuis longtemps. Dès lors, pourquoi Jean le réprimanda-t-il ? Pour avoir répudié sa femme légitime, fille du roi Arétas, et épousé illégitimement Hérodiane, femme de son frère Philippe. Car il aurait pu prendre une femme stérile pour engendrer un enfant à son frère, conformément à la loi de Moïse, mais il lui était inconcevable de prendre une femme ayant des enfants, et elle avait une fille – Hérodiane, rejeton de vipère, instrument du diable pour sa propre perte. Ainsi, la réprimande de Jean est juste : une réprimande qui rappelle à l'ordre, sans arrogance, salubre, sans agressivité. Voici ce qu'il dit : « Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme » (Mt 14,4). Puis il le ramène à la loi divine : « Écoute et sache ce que la loi te prescrit : si des frères habitent ensemble et que l'un d'eux meurt sans laisser de descendance, la femme du défunt ne sera pas sans lien de parenté avec un autre homme; le frère de son mari viendra vers elle, la prendra pour femme et habitera avec elle. L'enfant qui naîtra sera consacré au nom du défunt, afin que son nom ne disparaisse pas d'Israël » (Dt 25,5). Voilà ce que la loi te prescrit, et tu as fait entrer dans ta maison une femme qui a un enfant de ton frère. Ne transgresse pas l'ordonnance du Législateur et ne souille pas le vêtement de pourpre (royal) avec un sang illicite. Appelés à être un modèle de bonne conduite pour les autres, ne sois pas une cause d'iniquité pour tes sujets. Pour cela, tu subiras un juste châtiment, car les forts seront plus sévèrement tourmentés (Sag 6,6).

Mais Hérode, revêtu de pouvoir, oublia l'existence de Dieu, s'emporta, brûla de colère et rejeta toute réprimande. Il ne suivit pas l'exemple de David qui, repris par le prophète Nathan pour son adultère, avait prononcé ces paroles célèbres : « J'ai péché contre l'Éternel » (II Sam 12,13), et dont le péché, à cause de son humilité, fut pardonné par l'Éternel. Mais Hérode prit Jean, le fit enchaîner et le jeta en prison (Mt 14,3). Celui qui était invincible par l'amour de la sagesse fut vaincu par celui qui était vaincu par la passion de la débauche ; celui qui n'était enchaîné par aucune passion fut enchaîné par celui qui était enchaîné par les charmes de l'intempérance. Le prisonnier de l'acte impur d'Hérodiane, le gardien et messager de l'Église, fut jeté en prison à cause de la femme de son frère Philippe (Mt 14,3) – à cause d'Hérodiane, dont le caractère rappelait celui de Dalila, la complice du diable. Car elle avait incité un mari, qui plus est un étranger, à haïr Jean : « Je ne peux, dit-elle, en tant que reine, supporter l'outrage du fils de Zacharie. Mettez en prison la langue qui m'accuse ; transpercez d'une lance celui qui blesse mon âme par des paroles comme des flèches. » Et celui qui voulait le tuer craignait le peuple, car ils le reconnaissaient comme un prophète (Mt 14,5). Car même les rois, lorsqu'ils désirent commettre une injustice, ne passent pas immédiatement à l'acte, craignant la honte et la crainte de leurs sujets, mais ils attendent en eux-mêmes le moment propice pour commettre le crime.

Or, au temps de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiane dansait au milieu de la foule et plut à Hérode. Aussi fit-il ce serment à Hérode : « Donne-lui tout ce qu'elle demandera » (Mt 14,6). Au lieu de glorifier Dieu pour avoir vu la lumière, il préférait les œuvres des ténèbres. Pour lui, c'était un temps de joie spirituelle, non de danse, et encore moins de danse féminine en présence d'hommes. Qu'en est-il résulté ? Un serment. Et de cela ? Un meurtre. Arrachez la racine du mal, et le fruit de l'iniquité ne se trouvera pas ; mais si la première a poussé, la fin suivra inévitablement. La fille d'Hérodiane dansait au milieu de la foule et plut à Hérode. Et qu'est-ce qu'une fille frivole pouvait bien apprendre de sa mère, sinon à danser ? – et elle était si habile dans l'art de la danse qu'elle plut à Hérode, à tel point qu'il jura de lui donner tout ce qu'elle demanderait. Car telle est l'insouciance de ceux qui sont possédés par des passions impies, qui parlent sans réfléchir de tout et de rien. Elle, avertie par sa mère, choisit une mort sanglante, celle que la vipère Hérodiane désirait infliger depuis longtemps. Dans son ardeur, elle s'adressa ainsi à sa propre fille : « Voici, mon enfant, l'heure tant désirée est arrivée; par tes pas, tu as accompli un acte qui m'est cher ; par ton chant habile, tu as consolé ma vieillesse. Cachons sous terre celui qui nous accuse. Va vite et dis-lui : Donne-moi ici, sur un plateau, la tête de Jean-Baptiste » (Mt 14,8). Quelle requête d'une folie extrême ! La bacchante et meurtrière est insatisfaite de ne pas avoir encore goûté au spectacle du meurtre. Car il ne te suffit pas d'avoir désiré que l'épée tranche le cou sacré ; mais elle s'agite encore pour qu'on te serve la tête sacrée sur un plateau. Ô toi qui es si perverse, et plus cruelle encore que Jézabel !

Le roi fut affligé ; à cause du serment et de ceux qui étaient assis avec lui, il ordonna qu'on la lui remette, et il envoya décapiter Jean en prison. On apporta sa tête sur un plateau et on la

donna à la jeune fille, qui la porta à sa mère (Mt 14,9-11). Ô, accomplissement du plan diabolique du diable ! Qui a levé l'épée mortelle au-dessus de la tête sacrée ? Un second Doeg, un serviteur criminel, qui n'a rien à voir avec ceux qui s'étaient sagement opposés au roi Saül lorsqu'il avait ordonné le massacre des prophètes de Dieu. Et on apporta sa tête sur un plateau. Comment appeler ce festin : un festin ou un massacre ? Comment appeler ces ivrognes accoudés ensemble : des invités ou des bourreaux ? Ô spectacle honteux, ô vision criminelle ! À un festin, on servait un oiseau, et ici on apportait la tête d'un prophète ; là, on versait du vin pur, et ici, le sang juste coulait comme une source. Quelle terrible nouvelle, quel récit horrible ! Et elle le donna à la jeune fille et le porta à sa mère. Quelle folie ! Une tête inestimable fut donnée pour un acte déshonorant – une tête pure, inviolable, honorée des anges eux-mêmes, donnée à une femme maudite et impure. Et elle le porta à sa mère, c'est-à-dire comme si elle offrait à la mère avide la mort du prophète en nourriture, en disant : « Mange, mère, la chair de celui qui n'a pas vécu, bois le sang de celui qui n'est pas mort. » Voici, la langue de celui qui nous réprimandait est à jamais réduite au silence !...

Et ses disciples vinrent, prirent son corps et l'ensevelirent (Mt 14,12). Imagine, homme curieux, le tombeau du juste et dénonce les iconoclastes comme ennemis de la vérité. Examinez attentivement ce récit et tirez-en des enseignements : comment le saint fut conduit hors de prison, enchaîné par des chaînes de fer ; comment le bourreau leva férocement son épée au-dessus de son cou sacré ; comment sa tête tranchée, imprégnée de myrrhe, fut remise à Hérodiade, possédée par le sang ; comment le corps sacré de Jean fut enseveli par ses disciples, qui pleuraient, accablés de chagrin, et entouraient sa dépouille, l'un tenant ses pieds, l'autre plaçant sa tête contre le corps, et un autre encore encensant et chantant des hymnes funèbres. Là, mes amis, je suis moi aussi présent par mon regard et je vois le tombeau du juste en paix (Sag 3,4), comme il est écrit : je vois son visage angélique, dont les yeux sont comme deux astres couchants, et l'expression tout entière de son visage révèle une image de beauté ; je vois un être sans vie, privé de vitalité terrestre, mais exhalant avec d'autant plus de force le parfum de la grâce divine. Je baise les mains sacrées : les toucher est interdit, car c'est un péché, et par leur doigt est désigné aux hommes Celui qui enlève le péché du monde. Je m'incline devant les beaux pieds : leur but était de proclamer la bonne nouvelle sur la terre, et par eux fut préparée la voie de la venue du Seigneur. Que les liens honorables avec lesquels j'ai lié l'ange, vénéré parmi les hommes, me soient présentés pour vénération ; qu'on me présente aussi le plateau honorable sur lequel fut offerte la tête très sainte, plus précieuse que l'or. Et même si je trouvais l'épée du bourreau transperçant le cou sacré, je ne le laisserais pas sans vénération, et j'embrasserais la terre même où ce trésor est caché, comme une source de grâce. Ô tombeau béni et pierre agréable, possédant un corps trois fois béni, plus qu'une multitude d'émeraudes et de marguerites, gardé en son sein ! Ainsi, la foule des disciples était visiblement présente, et invisiblement une multitude d'anges, glorifiant leur ange éponyme incarné, l'ami toujours présent du Seigneur, le guide de l'époux, le flambeau éternel de la Lumière ineffable, la voix vivante du Verbe suprême, plus grand qu'un prophète, plus grand que ceux nés de femmes – le glorifiant, le couronnant, l'élevant au ciel et le transportant dans la joie immortelle. Tel est le tombeau paisible du Juste, source de joie et de salut pour le monde.

Mais Hérode, le fou, a-t-il échappé au châtement du tribunal ici-bas ? Absolument pas. Au contraire, selon la tradition, il fut mis à mort pour cela, alors qu'il réprimait la rébellion de tout un peuple. Car, pour servir d'avertissement aux futurs rois, afin qu'ils ne succombent pas à des passions semblables, Dieu les a terrifiés par le sort d'Hérode. Mais laissons cela de côté et crions selon la tradition d'aujourd'hui : Maintenant, Jean-Baptiste, décapité pour la vérité, est béni, tandis qu'Hérode l'impie, moqué, est ridiculisé. Maintenant, Jean-Baptiste est honoré dans toutes les langues par le récit de sa dénonciation, tandis qu'Hérode l'insensé est déshonoré, exposé pour adultère par tous ceux qui craignent le Seigneur. Maintenant, la tête de Jean-Baptiste est offerte sur un plateau en sacrifice sacré, tandis qu'Hérodiade la prostituée est exposée pour l'éternité contre son gré. Maintenant, le sang de Jean-Baptiste

Le sang du Précurseur est versé pour la préservation de la loi divine, tandis que son adversaire, pour la cause opposée, triomphe à juste titre. Jean le Précurseur, par audace face à Hérode, est mis à mort pour la vérité, et les rois de la terre, avertis, ne répudient plus leurs épouses, mais punissent ceux qui le font. Jean le Précurseur érige un signe sur la terre et prêche que tout homme doit se contenter de sa femme et ne pas chercher ailleurs. Jean le Précurseur descend aux enfers, et les morts entendent la nouvelle indiciblement joyeuse de la venue du Christ. Les cieux se réjouissent de Jean le Précurseur, décapité pour la vérité de Dieu, tandis que les hommes sur terre chantent des cantiques en son honneur – et il me semble que le grand Précurseur du Seigneur nous regarde du haut des cieux et, par la voix de ses chantres, nous

accorde des dons divins. Parmi les prophètes, il est comme l'étoile du matin, filant et illuminant. Parmi les apôtres, tel le soleil parmi les soleils, brillant plus tôt et plus intensément que les autres ; parmi les martyrs, tel le ciel, orné d'étoiles merveilleuses ; parmi les justes, tel un cèdre du Liban, couvert de multiples branches de vertu. À présent, il proclame la joie à l'univers. Car si beaucoup se réjouissent à la fête de sa naissance, selon l'Écriture, il convient qu'à la fête de sa mort, nous – prêtres, ermites, moines et laïcs – partagions la même joie, que nous sommes dignes de chanter – car le souvenir de cette mort réjouit tous, et particulièrement nous, habitants de ce saint monastère. Pussions-nous nous tourner plus ardemment vers ses prières, en Jésus Christ notre Seigneur, à qui soient gloire et puissance, avec le Père et le saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.